

Démarche de mise en place d'un comité d'évaluation de l'acte pharmaceutique

Karine Côté, Pharm.D., M.Sc., Myriam Guèvremont, Pharm.D., M.Sc., Flaviu Adrian Mosora, Pharm.D., M.Sc., Gabriel Vézina, Pharm.D., M.Sc., Jean-François Delisle, B.Pharm., M.Sc.,

Caroline Morin, B.Pharm., M.Sc., Stéphanie Tremblay, B.Pharm., M.Sc., Suzanne Atkinson, B.Pharm., M.Sc.,

Denis Lebel, B.Pharm., M.Sc., F.C.S.H.P., Jean-François Bussières, B.Pharm., M.Sc., M.B.A., F.C.S.H.P., F.O.P.Q.

Unité de Recherche en Pratique Pharmaceutique, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Montréal (Québec), Canada

Faculté de Pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec), Canada

Introduction

- L'évaluation de l'acte pharmaceutique (EAP) peut être réalisée grâce à plusieurs méthodes:
 - Indicateurs de qualité:** mesure quantitative de la prévalence d'un événement durant une période pré-déterminée permettant un suivi dans le temps ou une comparaison
 - Critères implicites:** évaluation détaillée d'un dossier clinique comparant aux meilleures pratiques cliniques
 - Critères explicites:** évaluation d'un ensemble de dossiers comparant la qualité des soins à des normes de pratique publiées ou un consensus d'experts
- Il existe peu de littérature décrivant une démarche organisée de mise en place d'un processus d'EAP intégrant toutes les activités d'évaluation effectuées dans le département.
- Malgré deux décennies des activités d'évaluation en pharmacie, il n'y a pas de comité formel intégrant toutes les activités d'EAP au centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHUSJ).

Objectif

- Implanter et décrire la mise en place d'un comité d'évaluation de l'acte pharmaceutique.

Méthode

- Étude descriptive menée au CHUSJ
- Évaluations effectuées pour déterminer les modalités d'implantation d'un comité d'évaluation de l'acte pharmaceutique:
 - Inventaire des activités d'EAP effectuées au CHUSJ, tout type confondu
 - Revue documentaire sur les pratiques d'EAP - Pubmed, Embase, Google Scholar
 - Sondage auprès des chefs de départements de pharmacie du Québec - SurveyMonkey (Palo Alto, CA, ÉUA) incluant 23 questions ; le sondage a fait l'objet d'une autre communication affichée
 - Exposition à des réunions de comités d'évaluation de l'acte médical, après sollicitation des présidents de comités
- Mise en place du comité d'évaluation de l'acte pharmaceutique (CEAP) selon les étapes suivantes:
 - Déterminer sa composition
 - Établir un mandat
 - Adopter un agenda
 - Choisir des outils d'évaluation
 - Identifier des thèmes et tenir des rencontres

Résultats

Figure 1 - Cartographie des entités évaluant l'acte pharmaceutique au CHUSJ

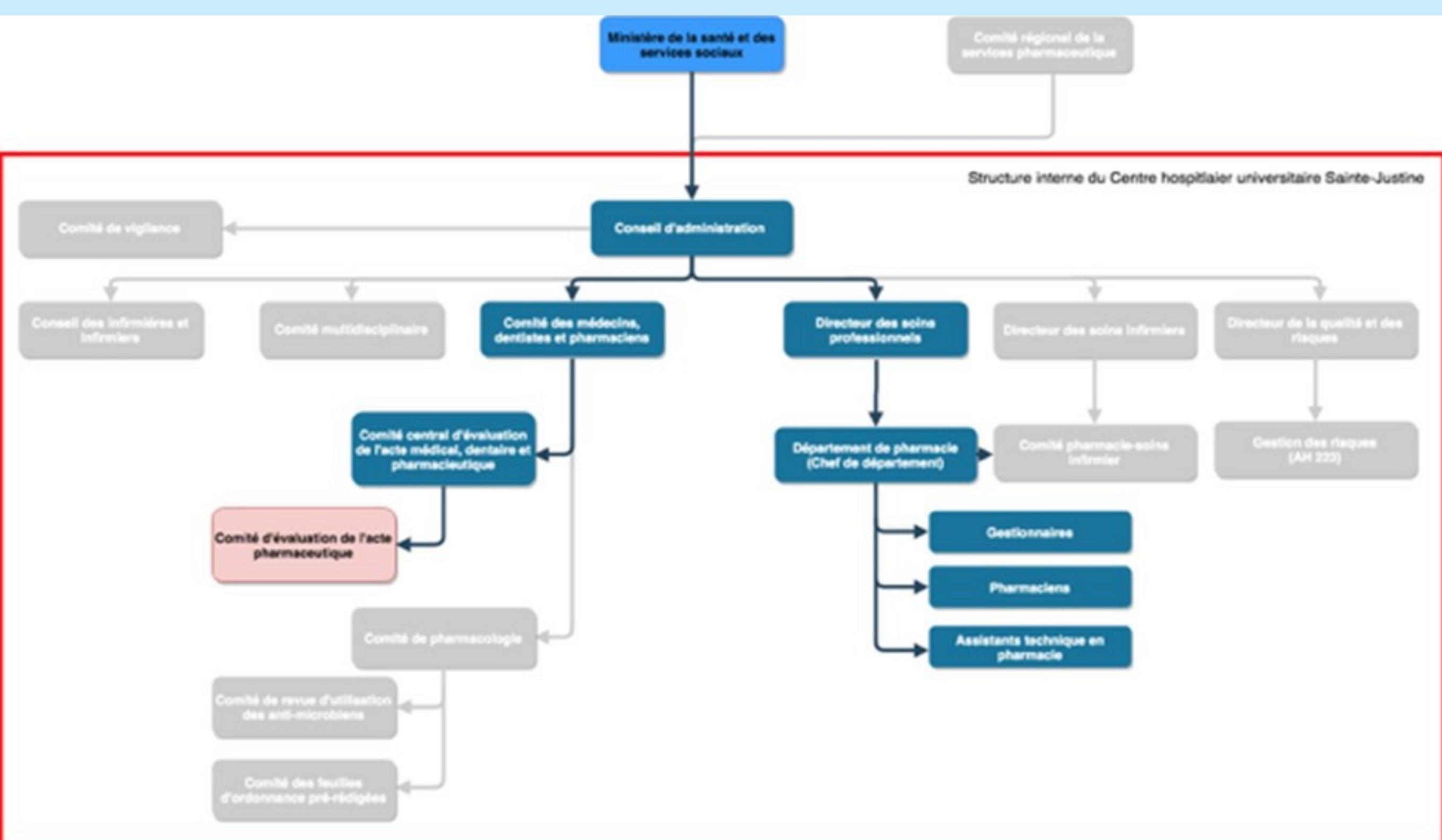


Tableau 1 - Profil des autorités responsables des activités d'évaluation pharmaceutique et du circuit du médicament

Nom de l'autorité	Types de membres	Rôle de l'autorité	Lien hiérarchique
Comité de pharmacologie (O)	Pharmaciens, médecins, infirmières	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'inscription d'un médicament à la liste locale Surveiller l'utilisation des médicaments incluant les effets indésirables 	Relève du CMDP et du Conseil d'administration
Comité de gestion de la qualité et des risques (O)	Directeurs, gestionnaires, cliniciens	<ul style="list-style-type: none"> Évalue les rapports d'incidents et d'accidents Coordonne le registre local de déclaration Coordonne la divulgation aux patients 	Relève de la direction générale et du Conseil d'administration
Comité pharmacie-soins infirmiers (F)	Pharmaciens, infirmières	<ul style="list-style-type: none"> Discute des pratiques infirmières en lien avec le circuit du médicament et les exigences de pratique 	Relève de la Direction des soins infirmiers et du chef du département de pharmacie
Unité de recherche en pratique pharmaceutique (F)	Pharmaciens, cliniciens, étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Encourage la recherche évaluative en pratique pharmaceutique 	Relève du chef de département de pharmacie ; arrimé au Centre de recherche de l'établissement
Comité central d'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique (O)	Pharmaciens, médecins, dentistes	<ul style="list-style-type: none"> Encourage et coordonne les activités d'évaluation de l'acte 	Relève du CMDP et du Conseil d'administration
Comité de vigilance (O)	Directeurs, gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance le Conseil d'administration pour que les recommandations entourant la qualité de la pratique soient mises en place 	Relève du Conseil d'administration
Conseil d'administration (O)	Administrateurs incluant un pharmacien du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)	<ul style="list-style-type: none"> Assure la bonne gouverne de l'établissement incluant le suivi des recommandations découlant de l'évaluation de l'acte 	Relève du Ministère de la santé et des services sociaux

O: Obligatoire, F: Facultatif

- Revue documentaire** - La littérature comporte principalement des articles entourant l'évaluation de la conformité des pratiques (p.ex. audit rétrospectif ou prospectif par rapport à un référentiel) et le bon usage des médicaments (p.ex. revue d'utilisation des médicaments), mais très peu sur l'acte pharmaceutique. Le principal document identifié est le Guide du Collège des médecins du Québec. Il n'y a pas de guide équivalent fait par l'Ordre des pharmaciens du Québec.
- Exposition à des réunions de comités d'évaluation de l'acte médical** - les résidents participant à la mise en place du comité ont assisté à trois rencontres (i.e. pédiatrie, obstétrique-gynécologie, hémato-oncologie).
- Sondage auprès des chefs de département de pharmacie du Québec** - 81% (21/25) des centres ont des pharmaciens qui participent à des comités d'évaluation de l'acte médical en dehors du département de pharmacie; 40% (10/25) ont un CEAP déjà implanté.
- Inventaire pré-CEAP des activités d'évaluation pharmaceutique au CHUSJ** - Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, 29 activités d'évaluation pharmaceutique ont été recensées au CHUSJ. En ce qui a trait aux types d'évaluation, 45% (13/29) sont des activités avec critères implicites, 21% (6/29) sont des activités avec critères explicites et 34% (10/29) sont des indicateurs de qualité. Pour ce qui est des principaux secteurs d'application, 41% (12/29) sont en pharmacie de distribution, 21% (6/29) impliquent le département de pharmacie en général, 17% (5/29) concernent la pharmacie d'hémato-oncologie.
- Mise en place du CEAP** - En douze mois, quatre réunions du comité ont été menées ; ces réunions ont permis de:
 - Former un comité et identifier les membres permanents (i.e. pharmacien chef (n=1), pharmacien chef-adjoint (n=2), coordonnateurs d'équipe clinique (n=3) soit mère-enfant, pédiatrie et hémato-oncologie)
 - Établir un recensement annuel des activités d'évaluation
 - Adopter un mandat:
 - Encourager l'évaluation de l'acte pharmaceutique au sein du département et particulièrement l'évaluation par critère implicite sur étude de dossier
 - Établir un recensement annuel des activités d'évaluation pharmaceutique en contactant lui-même les différents comités afin de recueillir les titres des activités, les objectifs, la méthode, les résultats et les recommandations
 - Identifier les recommandations et actions correctrices prioritaires parmi les activités d'évaluation recensées
 - Former un comité d'évaluation ponctuel lorsque requis
 - Faire rapport à l'assemblée des pharmaciens en réunion départementale périodiquement
 - Faire rapport au chef de département de pharmacie et au CEAMDP
 - Établir la fréquence des réunions (i.e. au moins quatre fois par année).
 - Les procès-verbaux issus de ces rencontres seront dénominalisés et conservés dans le serveur sécurisé de l'hôpital
 - La structure générale des rencontres s'est inspirée de celle des comités d'évaluation de l'acte médical actuellement en place. Afin de faire des évaluations par critères implicites, nous avons convenu d'utiliser l'outil d'évaluation de l'acte médical du CMDP. Un cas évalué par critères implicites a été discuté pour tester la grille.
 - Bien que le CEAP va principalement développer l'évaluation par critères implicites, le mandat prévoit une vue d'ensemble sur les activités d'évaluation impliquant le département de pharmacie.

Conclusion

Cette étude démontre la faisabilité d'implanter un comité d'évaluation de l'acte pharmaceutique en établissement de santé en continuant de valoriser les activités d'évaluation par critères explicites et en développant l'évaluation par critères implicites.